

**COMMUNE DE
FAUMONT**

Département du Nord
Arrondissement de Douai
Canton d'Orchies

☎ 03.20.61.91.91

2020-9-9

Arrêté du Maire

Objet : Restriction temporaire de circulation et de stationnement à l'occasion de travaux du 22/09/2020 au 06/10/2020 inclus résidence le clos du verger à Faumont.

Nous, Gilles BARBIEUX, Maire de la Commune de FAUMONT (nord),
Vu le code de la route et des collectivités territoriales,
Considérant que la SAS SGE OLCZAK de DECHY (59) effectuera des travaux résidence le clos du verger à FAUMONT selon plan joint du 22/09/2020 au 06/10/2020 inclus, et qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions sécuritaires.

Nature des travaux : terrassement en trottoir pour création d'un branchement ENEDIS souterrain + pose de coffret.

ARRÊTE

Article 1er : Il est autorisé l'ouverture des travaux, le dépôt de matériaux sur le domaine public ainsi que le stationnement d'engins pendant toute la durée du chantier résidence le clos du verger à FAUMONT (59) selon plan joint; le stationnement de tout autre véhicule sera interdit du 22/09/2020 au 06/10/2020 inclus au droit des travaux.

Article 02 : La vitesse sera limitée à 30 km / heure. La circulation sera alternée manuellement du 22/09/2020 au 06/10/2020 inclus au droit des travaux résidence le clos du verger à FAUMONT (59).

Article 03 : Une signalisation conforme à la réglementation sera mise en place par l'entreprise.

Article 04 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de force publique habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 05 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 06 : Monsieur le Maire de Faumont (59) et Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie d'Orchies (59) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- M. Laurent DE RIEVIÈRE, responsable des services techniques de la mairie de Faumont.
- M. ANDRIAN Romain, SAS SGE OLCZAK de DECHY (59)

Fait à Faumont, le 08 septembre 2020

Le Maire
Gilles BARBIEUX



